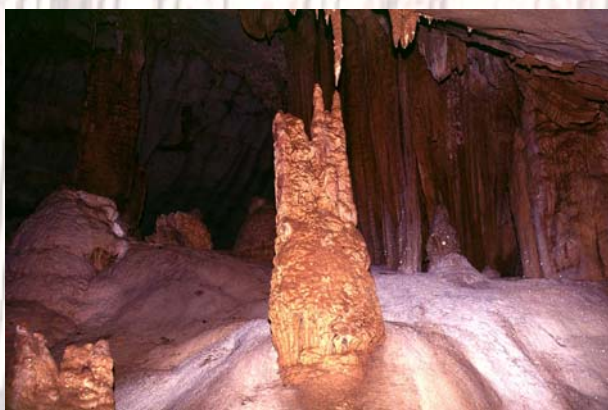


LA GESTION DE LA CONSERVATION

ANNEXES

INFORMATIONS POUR LA PLANIFICATION



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ASSOCIATION NATIONALE POUR LA
GESTION DES AIRES PROTEGEES – ANGAP

Annexe 3.01 : Classification d'habitats dans les aires protégées malgaches.

Utilisation : Confirmer la présence de l'habitat dans votre AP. Rajouter d'autres habitats non-signalés dans votre AP. Signaler des sous-habitats si choisis. Transférer les habitats, sous-habitats et leur 'Valeur générale' dans le tableau à la Méthode 3.04 avec des justifications. Indiquer H pour habitat dans le Tableau à la Méthode 3.04.

Annexe 3.01 : Classification d'habitats dans les aires protégées malgaches.

Ecorégion dans Plan GRAP	Catégorie d'habitat	Nom proposé pour l'habitat	Bref description des Caractéristiques	Sous-habitat à remplir par l'AP	Vulnérabilité	Valeur pour la biodiversité	Niveau de menace	Superficie important dans des aires protégées	Présent dans des aires protégées mais en superficie limitée
Est	Forêt littorale orientale	Forêt littorale orientale	Voûte 7-15 m, souvent sur sable		Haute	Moyen	Haute	Masoala, Manombo	Mananara?
		Forêt dense humide	Foret dense humide sempervirente 0-400 m	Voûte 20-40 m, sous-bois ouvert	Moyen	Très haute	Haute	Masoala, Mananara, Manombo, Andohahela	Lokobe, Nosy Mangabe
		Foret dense humide sempervirente 400 -800m	Voûte 20-35 m, sous-bois souvent ouvert		Très haute	Très haute	Haute	Masoala, Mananara, Manombo, Ambatovaky, Marojejy, Andohahela	Mangerivola?
		Foret dense humide sempervirentee 800-1200 m	Voûte 10-20 m, beaucoup de sous-bois, souvent bambou et mousse		Moyen	Très haute	Moyen	Montagne d'Ambre, Manongarivo, Tsaratanana, Marojejy, Anjanaharibe-sud, Marotandrano, Zahamena, Ambatovaky, Mantadia, Analamazaotra, Ranomafana, Andringitra, Pic d'Ivohibe, Midongy, Kalambatritra, Andohahela	

Annexe 3.01 : Classification d'habitats dans les aires protégées malgaches.

Ecorégion dans Plan GRAP	Catégorie d'habitat	Nom proposé pour l'habitat	Bref description des Caractéristiques	Sous-habitat à remplir par l'AP	Vulnérabilité	Valeur pour la biodiversité	Niveau de menace	Superficie important dans des aires protégées	Présent dans des aires protégées mais en superficie limitée
		Foret dense humide sempervirente 1200-1600 m	Voûte 5-12 m, sous-bois très dense, souvent beaucoup de mousse et bambou		Moyen	Haute	Moyen	Manongarivo, Tsaratanana, Marojejy, Anjanaharibe-sud, Marotandrano, Zahamena, Ranomafana, Andringitra, Pic d'Ivohibe, Midongy, Kalambatritra, Andohahela	
		Foret dense humide sempervirente 1600 + m	Voûte 3-8 m, très rabougrie, beaucoup de mousse		Haute	Moyen	Moyen	Tsaratanana, Marojejy, Anjanaharibe-sud, Andringitra, Andohahela, Marotandrano	
		Foret dense sclérophylle de moyenne altitude et forêts claires sclérophylles de moyen altitude	Résistant au feu, arbres éparpillés, pauvre en espèces		Haute	Moyen	Moyen	Isalo?	
		Forets dense sclérophylles ? de montagne			Haute	Moyen	Moyen	Manongarivo, Tsaratanana, Marojejy, Anjanaharibe-sud ? Mangerivola, Andringitra, Andohahela	

Annexe 3.01 : Classification d'habitats dans les aires protégées malgaches.

Ecorégion dans Plan GRAP	Catégorie d'habitat	Nom proposé pour l'habitat	Bref description des Caractéristiques	Sous-habitat à remplir par l'AP	Vulnérabilité	Valeur pour la biodiversité	Niveau de menace	Superficie important dans des aires protégées	Présent dans des aires protégées mais en superficie limitée
		Fourres sclérophylles de montagne	?		Haute	Moyen	Moyen	Manongarivo, Tsaratanana, Marojejy, Anjanaharibe-sud ? Mangerivola, Andringitra, Andohahela	
		Forêt de bambou	Dominé par bambou géant, souvent dans des régions dérangés		?	Moyen	?	Ranomafana	
		Forêt rupicole	Végétation très bas sur rochers, avec beaucoup de fougères		Bas	Moyen	Moyen	Tsaratanana, Marojejy, Mangerivola, Andringitra, Andohahela	
Haute Montagne	Haute Montagne	Forêt 2000-2400 m	Souvent très dense, beaucoup de mousse		Haute	Moyen	Moyen	Tsaratanana, Andringitra, Marojejy	
		Forêt 2400-2800 m	Souvent très dense, beaucoup de mousse		Moyen	Moyen	Moyen	Tsaratanana, Andringitra	
??	Zones de transition	Forêt transition Sambirano	Transition entre forêt humide de moyen altitude et forêt dense sèche		Moyen	Haute	Haute	Manongarivo	

Annexe 3.01 : Classification d’habitats dans les aires protégées malgaches.

Ecorégion dans Plan GRAP	Catégorie d'habitat	Nom proposé pour l'habitat	Bref description des Caractéristiques	Sous-habitat à remplir par l'AP	Vulnérabilité	Valeur pour la biodiversité	Niveau de menace	Superficie important dans des aires protégées	Présent dans des aires protégées mais en superficie limitée
		Forêt transition Ranopiso	Transition entre forêt humide de moyen altitude et fourré épineuse		Moyen	Haute	Haute		Ouest parcelle 1 Andohahela
		Forêt transition Analavelona	Transition entre forêt humide de moyen altitude et fourré épineuse		Bas	Haute	Bas		
		Forêt Transition Daraina	Transition entre forêt humide de moyen altitude et forêt dense sèche		Moyen	Haute	Moyen		
		Forêt transition haute plateau	Transition entre forêt humide de moyen altitude et forêt dense sèche		Moyen	Moyen	Moyen	Tampoketsa d'Analamaitso, Bora, Ambohitantely, Ambohijanahary, ?Kasijy	

Annexe 3.01 : Classification d'habitats dans les aires protégées malgaches.

Ecorégion dans Plan GRAP	Catégorie d'habitat	Nom proposé pour l'habitat	Bref description des Caractéristiques	Sous-habitat à remplir par l'AP	Vulnérabilité	Valeur pour la biodiversité	Niveau de menace	Superficie important dans des aires protégées	Présent dans des aires protégées mais en superficie limitée
Ouest	Forêt dense sèche- série à Dalbergia , Commiphora et Hildegardia	Forêt dense sèche sur sol arénacés côtier	Dense, voûte 10-20 m, sous-bois sempervirente		Haute	Très Haute	Très Haute	Bemarivo, Andranomena, Baie de Baly	
		Forêt dense sèche sur sol arénacés intérieur	Voûte 7-12 m, très dense avec beaucoup de lianes et sous-bois sempervirente	Forêt sur sable, Fourré xérophyte	Haute	Haute	Très Haute	Ankarafantsika, ? Manningoza,	
		Forêt dense sèche sur sol argileux			Haute	Haute	Très Haute	Zombitse/Vohibasia	
		Forêt dense sèche sur sol alluvionnaire			Haute	Haute	Très Haute ?		
		Forêt dense sèche sur plateaux calcaires	Voûte 1-10 m, souvent très éparses, pas beaucoup de sous-bois.	Tsingy May, Tsingy buissonnantes, Forêt canyon, Forêt sur sol calcaire	Haute	Haute	Bas	Ankarana, Analamerana, Namoroka, Bemaraha	
		Forêts ripicoles						? Andohahela	

Annexe 3.01 : Classification d'habitats dans les aires protégées malgaches.

Ecorégion dans Plan GRAP	Catégorie d'habitat	Nom proposé pour l'habitat	Bref description des Caractéristiques	Sous-habitat à remplir par l'AP	Vulnérabilité	Valeur pour la biodiversité	Niveau de menace	Superficie important dans des aires protégées	Présent dans des aires protégées mais en superficie limitée
Sud	Forêts et fourrés épineuses	Forêt caducifoliée/épineuse	Voûte 10-15 m, dominance de Dalbergia, Euphorbia antso, Commiphora, sur sable roux		Moyen	Haute	Haute	?	
		Fourré à Didierea	Voûte 5-10 m, dominance de Didierea, Delonix adansonoides, Adansonia		Moyen	Très haute	Haute	Tsimanampetsotsa, Kirindy-Mitea	
		Fourré côtière sur dune	Dominée par Euphorbia stenoclada		Moyen	Moyen	Bas	Cap Ste Marie?	
		Fourré sur calcaire	Dominée par Euphorbia ???		Moyen	Haute	Haute	Tsimanampetsotse	Andohahela
		Forêt caducifoliée sur latérite	Dominée par Dalbergia, ???		Moyen	Moyen	Moyen		Andohahela
		Fourré sur latérite	Dominée par Alluaudia ascendens et A. procera		Haute	Haute	Haute	Beza-Mahafaly, Andohahela	

Annexe 3.01 : Classification d'habitats dans les aires protégées malgaches.

Ecorégion dans Plan GRAP	Catégorie d'habitat	Nom proposé pour l'habitat	Bref description des Caractéristiques	Sous-habitat à remplir par l'AP	Vulnérabilité	Valeur pour la biodiversité	Niveau de menace	Superficie important dans des aires protégées	Présent dans des aires protégées mais en superficie limitée
		Fourré transition Mandrare ???			Moyen	Moyen	Moyen	Andohahela	
		Forêt galerie	Dominée par Tamarindus indica		Moyen	Moyen	Moyen	Beza-Mahafaly	
	Zones humides	Marécages en forêt humide	Végétation < 1 m, dominé par Juncus, Carex		Haute	Moyen	Haute		Tsatanana, Ranomafana ? Andringitra, ? Kalambatritra, Midongy du Sud
		Marécages en forêt sèche ?			Haute	Moyen	Haute		Baie de Baly
		Prairie marécageuse	Végétation < 1 m, dominé par Juncus, Carex		Haute	Moyen	Haute		Kalambatritra, Midongy -sud? Ranomafana?

Annexe 3.01 : Classification d'habitats dans les aires protégées malgaches.

Ecorégion dans Plan GRAP	Catégorie d'habitat	Nom proposé pour l'habitat	Bref description des Caractéristiques	Sous-habitat à remplir par l'AP	Vulnérabilité	Valeur pour la biodiversité	Niveau de menace	Superficie important dans des aires protégées	Présent dans des aires protégées mais en superficie limitée
		Roseaux	Végétation >1m, souvent 3 m, dominé par <i>Cyperus madagascariensis</i> , <i>Phragmites mauritianus</i>		Haute	Moyen	Haute		
		Raphières	Dominance de <i>Raphia ruffia</i>		Haute	Moyen	Moyen		Ankarafantsika
		Marécages côtiers	<i>Pandanus pulcher</i> , <i>Typhanodorum lindleyanum</i>		Bas	Bas	Bas		? Manombo, Mananara
		Lac littoral chimique	Saturé de chaux		Bas	Moyen	Moyen	Tsimanampetsotse	

Annexe 3.01 : Classification d’habitats dans les aires protégées malgaches.

Ecorégion dans Plan GRAP	Catégorie d’habitat	Nom proposé pour l’habitat	Bref description des Caractéristiques	Sous-habitat à remplir par l’AP	Vulnérabilité	Valeur pour la biodiversité	Niveau de menace	Superficie important dans des aires protégées	Présent dans des aires protégées mais en superficie limitée
		Lac littoral saumâtre	Saturé de sel						
		Lac tectonique et volcanique	Souvent pas inondé pas des rivières saisonnières		Moyen	Haute	Haute	?	Montagne d’Ambre, Ankarafantsika, Baie de Baly, Isalo,
		Rivière et fleuve			Moyen	Moyen	Moyen		Andohahela, Marotandrano, Zahamena, (beaucoup d’autres)

Annexe 3.01 : Classification d'habitats dans les aires protégées malgaches.

Ecorégion dans Plan GRAP	Catégorie d'habitat	Nom proposé pour l'habitat	Bref description des Caractéristiques	Sous-habitat à remplir par l'AP	Vulnérabilité	Valeur pour la biodiversité	Niveau de menace	Superficie important dans des aires protégées	Présent dans des aires protégées mais en superficie limitée
	Savanes et zones ouvertes	Prairies altimontanes, savanes et/ou pseudosteppes avec éléments ligneux	Souvent maintenu par des feux artificielles réguliers		Bas	Bas	Moyen	Andringitra	Marotandrano
		Milieu ouvert (savane, prairie, tout habitat sans formation ligneuse sauf dunes et savane naturelle)			Bas	Bas	Bas	Beaucoup	
		Savane naturelle Bambou sur substrat ferallitique				Haute	Bas	Moyen	Andringitra
	Milieus côtiers et Marins	Dune frontale			Haute	Haute	Haute	Baie de Baly	
		Formations rocheuses à côte de la mer			Bas	Bas	Bas		?Kirindy-Mitea, Cap Ste Marie
		Récif corallien				Bas	Bas	Bas	Lokobe, Nosy Mangabe ? Masoala, Mananara, Baie de Baly, Kirindy Mitea
		Récif corallien			Moyen	Haute	Haute		Masoala, Mananara

Annexe 3.01 : Classification d’habitats dans les aires protégées malgaches.

Ecorégion dans Plan GRAP	Catégorie d’habitat	Nom proposé pour l’habitat	Bref description des Caractéristiques	Sous-habitat à remplir par l’AP	Vulnérabilité	Valeur pour la biodiversité	Niveau de menace	Superficie important dans des aires protégées	Présent dans des aires protégées mais en superficie limitée
		Estuaires non-mangrove/vasières			Bas	Moyen	Bas		Baie de Baly, Kirindy- Mitea
		Baie			Bas	Moyen	Bas		Baie de Baly, Kirindy-Mitea
		Herbiers marines			Bas	Moyen	Bas		? Baie de Baly, Mananara, Masoala
		Lagons			Bas	Moyen	Moyen		Mananara?
		Lagune côtière			Bas	Bas	Moyen		
		Ilots			Bas	Moyen	Moyen		Kirindy-Mitea
		Plages			Bas	Bas	Bas		Baie de Baly, Mananara, Masoala, Kirindy-Mitea
		Sols salées			Bas	Bas	Bas		Baie de Baly
		Mangroves			Bas	Moyen	Moyen		Baie de Baly, Masoala, Mananara?
	Autres milieux	Grottes sec/ fossiles			Bas	Bas	Moyen	Ankarana, Namoroka ? Bemaraha	Marotandrano
		Grottes avec rivières saisonnières ou permanents			Bas	Bas	Moyen	Ankarana, Namoroka, ?Bemaraha, Tsimanampetsotsa	Marotandrano

Annexe 3.02 : Espèces menacées selon l’UICN dans les aires protégées malgaches.*Cette liste est à utiliser pour la Méthode 3.02.*

Annexe 3.02 : Espèces menacées selon l’UICN dans les aires protégées malgaches.						
Province	Aire Protégée	Espèces Menacées				
		Primates	Autres Mammifères	Oiseaux	Reptiles et Amphibiens	Poissons
Antsiranana	RS Forêt d’Ambre (Mal connu)	<u>Lepilemur septentrionalis</u> (EN) ; <u>Phaner furcifer electromontis</u> (EN) ; <u>Daubentonia madagascariensis</u> (VU) ;	<u>Cryptoprocta ferox</u> (VU) ; <u>Eidolon dupreanum</u> (DD) ;	Pas d’information	<u>Furcifer petteri</u> (VU) ;	
Antsiranana	PN Montagne d’Ambre (Bien connu)	<u>Eulemur coronatus</u> (EN) ; <u>Eulemur (fulvus) sanfordi</u> (EN) ; <u>Lepilemur sp.</u> (EN) ; <u>Phaner furcifer electromontis</u> (EN) ; <u>Daubentonia madagascariensis</u> (VU) ;	<u>Cryptoprocta ferox</u> (VU) ; <u>Eupleres goudotii</u> (VU) ; <u>Galidia elegans dambrensis</u> (VU)	? <u>Haliaeetus vociferoides</u> (CR) ; <u>Tyto soumagnei</u> (EN) ; <u>Tachybaptus pelzelni</u> (VU) ; ? <u>Ardeola idae</u> (VU) ;		Pachypanchax sakaramyi (CR) ; <u>Sicyopterus lagocephalus</u> (QM) ;
Antsiranana	RS Ankarana (Bien connu)	<u>Eulemur coronatus</u> (EN) ; <u>Eulemur (fulvus) sanfordi</u> (EN) ; <u>Lepilemur septentrionalis</u> (EN) ; <u>Phaner furcifer (prob electromontis)</u> (EN) ; <u>Avahi occidentalis</u> (VU) ; <u>Hapalemur griseus occidentalis</u> (VU) ; <u>Daubentonia madagascariensis</u> (VU) ; <u>Microcebus tavaratra</u> (VU) ;	<u>Cryptoprocta ferox</u> (VU) ; <u>Eupleres goudotii</u> (VU) ; <u>Galidia elegans dambrensis</u> (VU) ; <u>Eidolon dupreanum</u> (DD) ;	? <u>Haliaeetus vociferoides</u> (CR) ; <u>Tyto soumagnei</u> (EN) ; ? <u>Ardeola idae</u> (VU) ; ? <u>Ardea humbloti</u> (VU) ; <u>Mesitornis variegata</u> (VU) ;	<u>Furcifer petteri</u> (VU) ;	<u>Glossogobius anakaranensis</u> (CR) ; <u>Pachypanchax sp.</u> (Ankarana) (VU) ;
Antsiranana	RS Analamerana (Assez bien connu)	<u>Propithecus diadema perrieri</u> (CR) ; <u>Eulemur coronatus</u> (EN) ; <u>Eulemur (fulvus)</u>	<u>Cryptoprocta ferox</u> (VU) ; <u>Galidia elegans dambrensis</u> (VU)	<u>Xenopirostris damii</u> (EN) ; ? <u>Ardeola idae</u> (VU) ; <u>Mesitornis variegata</u> (VU) ;	<u>Furcifer petteri</u> (VU) ;	

Annexe 3.02 : Espèces menacées selon l’UICN dans les aires protégées malgaches.

Province	Aire Protégée	Espèces Menacées				
		Primates	Autres Mammifères	Oiseaux	Reptiles et Amphibiens	Poissons
		sanfordi (EN) ; Lepilemur septentrionalis (EN) ; Lepilemur sp. (EN) ; Phaner furcifer (prob electromontis) (EN) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ;				
Antsiranana	RNI Lokobe (Mal connu)	<u>Eulemur macaco macaco</u> (EN) ; <u>Lepilemur dorsalis</u> (EN) ;	Pteropus rufus (VU)	Pas d’information	Zonosaurus boettgeri (VU) ;	
Antsiranana	RNI Tsaratanana	<u>Eulemur macaco macaco</u> (EN) ; <u>Phaner furcifer</u> (EN) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ; Hapalemur griseus occidentalis (VU) ; (INCOMPLETE)	Eupleres goudotii (VU) Pteropus rufus (VU) ;	Eutriorchis astur (CR) ; Tyto soumagnei (EN) ; Neodrepanis hypoxantha (EN) ; Brachypteracias leptosomus (VU) ;	Mantella manery (CR) ; Plethodontohyla guentherpetersi (CR) ; Platypelis alticola (DD)	
Antsiranana	RS Manongarivo (Bien connu)	<u>Lepilemur dorsalis</u> (EN) ; Microcebus sambiranensis (EN) ; <u>Phaner furcifer</u> (EN) ; Avahi occidentalis (VU) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ; Hapalemur griseus occidentalis (VU) ; Eulemur rubriventer (VU) ;	Eupleres goudotii (VU) ; Cryptoprocta ferox (VU) ;	Neodrepanis hypoxantha (EN) ; Mesitornis variegata (VU) ; Brachypteracias leptosomus (VU) ;		
Antsiranana	PN Masoala (Bien connu)	Allocebus trichotis (EN) ; Variécia (variegata) rubra (EN) ; Daubentonia	Eupleres goudotii (VU) ; Galidictis fasciata (VU) ; Salanoia concolor	Eutriorchis astur (CR) ; Tyto soumagnei (EN) ; ?Ardeola idae (VU) ; Mesitornis unicolor (VU) ; Brachypteracias leptosomus	Mantella laevigata (VU) ; Uroplatus lineatus (VU) ; Furcifer bifidus (DD) ;	Bedotia masoala (EN) ;

Annexe 3.02 : Espèces menacées selon l’UICN dans les aires protégées malgaches.

Province	Aire Protégée	Espèces Menacées				
		Primates	Autres Mammifères	Oiseaux	Reptiles et Amphibiens	Poissons
		madagascariensis (VU) ; Hapalemur griseus occidentalis (VU) ;	(VU) ; Pteropus rufus (VU) ; Myzopoda aurita (DD) ; Tadarida leucostigma (DD) ;	(VU) ; Geobiastes squamigera (VU) ; ?Phyllastrephus tenebrosus (VU) ;		
Antsiranana	PN Marojejy (Bien connu)	<u>Propithecus diadema candidus</u> (CR) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ; Eulemur rubriventer (VU) ; Hapalemur griseus occidentalis (VU) ;	Cryptoprocta ferox (VU) ; Gymnuromys roberti (VU) ; Myzopoda aurita (DD) ; <u>Microgale monticola</u> (DD) ;	Eutriorchis astur (CR) ; Neodrepanis hypoxantha (EN) ; Mesitornis unicolor (VU) ; Brachypteracias leptosomus (VU) ; Geobiastes squamigera (VU) ; Phyllastrephus tenebrosus (VU) ; Newtonia fanovanae (VU) ;	<u>Brookesia vadoni</u> (VU) ; Mantella laevigata (VU) ; Uroplatus lineatus (VU) ; Pararhadinaea melanogaster (DD) ;	Bedotia marojejy (EN) ; Paratilapia polleni (EN) ; Paretroplus sp. (Ventitry) (VU) ;
Antsiranana	RS Anjanaharibe-Sud (Bien connu)	<u>Propithecus diadema candidus</u> (CR) ; Allocebus trichotis (EN) ; Indri indri (EN) ; Eulemur rubriventer (VU) ; Hapalemur griseus occidentalis (VU) ;	Cryptoprocta ferox (VU) ; Gymnuromys roberti (VU) ; Microgale dryas (DD) ; <u>Microgale monticola</u> (DD) ;	Eutriorchis astur (CR) ; Tyto soumagnei (EN) ; Neodrepanis hypoxantha (EN) ; Mesitornis unicolor (VU) ; Brachypteracias leptosomus (VU) ; Geobiastes squamigera (VU) ; Newtonia fanovanae (VU) ;	<u>Brookesia vadoni</u> (VU) ; Mantella laevigata (VU) ;	
Antsiranana	RS Nosy Mangabe (Bien connu)	Varecia variegata variegata (EN) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ;	Scotophilus robustus (DD) ;		Mantella laevigata (VU) ;	Bedotia sp. (DD)
Mahajanga	RS Bora (Mal connu)	<u>Propithecus verreauxi coquereli</u> (EN) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ;			Furcifer petteri (VU) ;	Teramulus waterloti (CR) ; Pachypanchax sp. (Anjingo) (CR) ; Ptychochromis inornatus (EN) ; Arius sp. (EN) ;
Mahajanga	RS Tampoketsa Analamaitso (Mal connu)					

Annexe 3.02 : Espèces menacées selon l’UICN dans les aires protégées malgaches.

Province	Aire Protégée	Espèces Menacées				
		Primates	Autres Mammifères	Oiseaux	Reptiles et Amphibiens	Poissons
Mahajanga	RS Marotandrano (Mal connu)	Indri indri (EN) ; Propithecus diadema diadema (EN) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ; Eulemur rubriventer (VU) ;	Cryptoprocta ferox (VU) ;	Eutriorchis astur (CR) ; Tyto soumagnei (EN) ; Neodrepanis hypoxantha (EN) ; Circus macroceles (VU) ; Mesitornis unicolor (VU) ; Brachypteracias leptosomus (VU) ; Lophotibis cristata (QM)		
Mahajanga	PN Ankarafantsika (Bien connu)	Microcebus ravelobensis (EN) ; <u>Propithecus verreauxi coquereli</u> (EN) ; Avahi occidentalis (VU) ; Eulemur mongoz (VU) ;	Macrotarsomys ingens (CR) ; Cryptoprocta ferox (VU) ; Pteropus rufus (VU) ; Tadarida leucostigma (DD) ;	Haliaeetus vociferoides (CR) ; Xenopirostris damii (EN) ; Tachybaptus pelzelinii (VU) ; ?Ardea humbloti (VU) ; Ardeola idae (VU) ; Mesitornis variegata (VU) ;	Erymnochelys madagascariensis (CR) ;	Paretroplus maculatus (CR) ; Paretroplus sp. (Ankarafantsika) (CR) ; <u>Pachypanchax sp. (Betsiboka)</u> (VU) ; Spratellomorpha bialialis (VU) ; Paretroplus kieneri (VU) ;
Mahajanga	PN Baie de Baly (Assez bien connu)	Hapalemur griseus occidentalis (VU) ;	Eupleres goudotii major (VU) ; Pteropus rufus (VU)	Tachybaptus pelzelinii (VU) ; Ardeola idae (VU) ; Ardea humbloti (VU)	Erymnochelys madagascariensis (CR) ; Geochelone yniphora (EN) ;	
Mahajanga	RNI Tsingy de Namoroka (Assez bien connu)	Hapalemur griseus occidentalis (VU) ; <u>Microcebus myoxinus</u> (VU) ; Phaner furcifer (VU) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ;	Cryptoprocta ferox (VU)	Tachybaptus pelzelinii (VU) ;	<u>Stenophis citrinus</u> (DD) ;	
Mahajanga	RS Bemarivo (Mal connu)	Hapalemur griseus occidentalis (VU) ;		Lophotibis cristata (QM) ; Philepitta schlegeli (QM) ;		
Mahajanga	RS Kasijy (Mal connu)	Propithecus verreauxi coronatus (CR) ; Propithecus verreauxi deckeni (VU) ; Hapalemur griseus occidentalis (VU) ; Phaner furcifer (VU)				

Annexe 3.02 : Espèces menacées selon l’UICN dans les aires protégées malgaches.						
Province	Aire Protégée	Espèces Menacées				
		Primates	Autres Mammifères	Oiseaux	Reptiles et Amphibiens	Poissons
Mahajanga	RS Maningoza (Mal connu)					
Mahajanga	PN & RNI Bemaraha (Assez bien connu)	Avahi occidentalis (VU) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ; Hapalemur griseus occidentalis (VU) ; Microcebus myoxinus (VU) ; Phaner furcifer (VU) ; Propithecus verreauxi deckeni (VU) ; Mirza coquereli (VU)	Nesomys lambertoni (EN) ; Cryptoprocta ferox (VU) ; Eidolon dupreanum (DD) ;	Tachybaptus pelzelinii (VU) ; ?Ardeola idae (VU) ; ?Circus macroscelus (VU) ;	Erymnochelys madagascariensis (CR) ; Brookesia perarmata (QM) ; <u>Stenophis citrinus</u> (DD);	<u>Pachypanchax sp. (Betsiboka)</u> (VU)
Antananarivo	RS Ambohitantely (Bien connu)	Eulemur fulvus fulvus (QM);	Cryptoprocta ferox (VU)		Furcifer willsi (DD) ;	
Toamasina	PN Mananara-nord (Assez bien connu)	Allocebus trichotis (EN) ; Indri indri (EN) ; Propithecus diadema diadema (EN) ; Varecia variegata variegata (EN) ;	Cryptoprocta ferox (VU) ; Galidictis fasciata (VU) ; Salanoia concolor (VU) ; Pteropus rufus (VU) ; Eidolon dupreanum (DD) ; Myzopoda aurita (DD) ; Tadarida leucostigma (DD) ;	Tachybaptus pelzelinii (VU) ; ?Ardeola idae (VU) ; Mesitornis unicolor (VU) ; Brachypteracias leptosomus (VU) ; Brachypteracias squamigera (VU)	Mantella pulchra (EN) ; Mantella laevigata (VU) ; Uroplatus lineatus (VU) ;	
Toamasina	RS Ambatovaky (Mal connu)	Indri indri (EN) ; Propithecus diadema diadema (EN) ; Varecia variegata variegata (EN) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ; Eulemur rubriventer (VU) ;	<u>Eliurus petteri</u> (EN) ; Cryptoprocta ferox (VU) ; Galidictis fasciata (VU) ; Microgale dryas (DD) ;	Eutriorchis astur (CR) ; ?Ardeola idae (VU) ; Mesitornis variegata (VU) ; Mesitornis unicolor (VU) ; Brachypteracias leptosomus (VU) ; Geobiasstes squamigera (VU) ; Newtonia fanovanae (VU) ; Lophotibis		
Toamasina	PN & RNI	Allocebus trichotis (EN) ;	Eupleres goudotii	Eutriorchis astur (CR) ; Tyto	<u>Pareodura masobe</u>	

Annexe 3.02 : Espèces menacées selon l’UICN dans les aires protégées malgaches.

Province	Aire Protégée	Espèces Menacées				
		Primates	Autres Mammifères	Oiseaux	Reptiles et Amphibiens	Poissons
	Zahamena (Bien connu)	Propithecus diadema diadema (EN) Indri indri (EN) ; Varecia variegata variegata (EN) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ; Eulemur rubriventer (VU) ;	(VU) ; Galidictis fasciata (VU) ; Pteropus rufus (VU) ; Salanoia concolor (VU)	soumagnei (EN) ; Neodrepanis hypoxantha (EN) ; Mesitornis unicolor (VU) ; Brachypteracias leptosomus (VU) ; Geobiasstes squamigera (VU) ; Phyllastrephus tenebrosus (VU) ; Newtonia fanovanae (VU) ;	(CR) ; Mantella laevigata (VU) ; Uroplatus lineatus (VU) ; Furcifer bifidus (DD) ;	
Toamasina	RNI Betampona (Bien connu)	Indri indri (EN) ; Propithecus diadema diadema (EN) ; Varecia variegata variegata (EN) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ;	Galidictis fasciata (VU) ; Salanoia concolor (VU)	Mesitornis variegata (VU) ; Mesitornis unicolor (VU) ; Brachypteracias leptosomus (VU) ; Geobiasstes squamigera (VU) ; Phyllastrephus tenebrosus (VU)	<u>Paroedura masobe</u> (CR) ; Uroplatus lineatus (VU) ; Acrantophis madagascariensis (QM) ;	Bedotia sp. (Betampona) (VU) ;
Toamasina	RS Mangerivola (Mal connu)	Indri indri (EN) ; Propithecus diadema diadema (EN) ; Varecia variegata variegata (EN) ; Eulemur rubriventer (VU) ;	<u>Eliurus petteri</u> (EN) ;			
Toamasina	PN Mantadia (Bien connu)	Allocebus trichotis (EN) ; Indri indri (EN) ; Propithecus diadema diadema (EN) ; Varecia variegata variegata (EN) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ; Eulemur rubriventer (VU)	<u>Eliurus petteri</u> (EN) ; Eupleres goudotii (VU)	Eutriorchis astur (CR) ; Tyto soumagnei (EN) ; ?Ardeola idae (VU) ; Brachypteracias leptosomus (VU) ; Geobiasstes squamigera (VU)	Furcifer willsi (DD) ;	<u>Rheocles alaotrensis (EN) ; Ratsirakia legendrei (EN) ;</u>
Toamasina	RS Analamazaotra (Bien connu)	Allocebus trichotis (EN) ; Indri indri (EN) ;	Gymnuromys roberti (VU) ; Tadarida leucostigma (DD) ;	Tachybaptus pelzelinii (VU) ; Brachypteracias leptosomus (VU) ;	Furcifer willsi (DD) ;	<u>Rheocles alaotriensis (EN) ; Ratsirakia legendrei (EN) ;</u>
Fianarantsoa	PN Ranomafana	<u>Hapalemur aureus</u>	Limnogale	<u>Anas melleri</u> (EN) ; Neodrepanis		Bedotia sp.

Annexe 3.02 : Espèces menacées selon l’UICN dans les aires protégées malgaches.

Province	Aire Protégée	Espèces Menacées				
		Primates	Autres Mammifères	Oiseaux	Reptiles et Amphibiens	Poissons
	(Bien connu)	(CR) ; <u>Hapalemur simus</u> (CR) ; <u>Propithecus diadema edwardsi</u> (EN) ; <u>Varecia variegata variegata</u> (EN) ; <u>Daubentonia madagascariensis</u> (VU) ; <u>Eulemur rubriventer</u> (VU) ;	mergulus (EN) ; <u>Eupleres goudotii goudotii</u> (VU) ; <u>Cryptoprocta ferox</u> (VU) ; <u>Brachyuromys betsileoensis</u> (VU) ; <u>Gymnuromys roberti</u> (VU) ; <u>Nesomys audeberti</u> (VU) ; <u>Eidolon dupreanum</u> (DD) ;	<u>hypoxantha</u> (EN) ; ? <u>Circus macrosceles</u> (VU) ; <u>Mesitornis unicolor</u> (VU) ; <u>Brachypteracias leptosomus</u> (VU) ; <u>Geobiastes squamigera</u> (VU) ;		(Ranomafana) (EN) ; <u>Sicyopterus lagocephalus</u> (QM) ;
Fianarantsoa	PN Andringitra (Bien connu)	<u>Eulemur fulvus albocollaris</u> (CR) ; <u>Hapalemur aureus</u> (CR) ; <u>Hapalemur simus</u> (CR) ; <u>Propithecus diadema edwardsi</u> (EN) ; <u>Daubentonia madagascariensis</u> (VU) ; <u>Eulemur rubriventer</u> (VU) ; <u>Lemur catta</u> (VU) ;	<u>Cryptoprocta ferox</u> (VU) ; <u>Eupleres goudotii</u> (VU) ; <u>Brachyuromys betsileoensis</u> (VU) ; Brachyuromys ramirohitra (VU) ; <u>Gymnuromys roberti</u> (VU) ; Hemicentetes nigriceps (QM) ;	<u>Anas melleri</u> (EN) ; <u>Neodrepanis hypoxantha</u> (EN) ; <u>Tachybaptus pelzelii</u> (VU) ; ? <u>Circus macrosceles</u> (VU) ; <u>Mesitornis unicolor</u> (VU) ; <u>Brachypteracias leptosomus</u> (VU) ; <u>Geobiastes squamigera</u> (VU) ;	Anodonthyla montana (CR) ; Mantidactylus madecassus (CR)	
Fianarantsoa	PN Isalo (Bien connu)	<u>Lemur catta</u> (VU) ; <u>Propithecus verreauxi verreauxi</u> (VU) ;	<u>Cryptoprocta ferox</u> (VU)	<u>Tachybaptus pelzelii</u> (VU) ; ? <u>Ardeola idae</u> (VU) ; <u>Circus macrosceles</u> (VU) ;	Scaphiopyrne gottlebei (CR)	Ptychochromoides betsileanus (EN) ;
Fianarantsoa	RS Pic d’Ivohibe (Bien connu)	<u>Eulemur rubriventer</u> (VU) ; <u>Lemur catta</u> (VU) ; <u>Daubentonia madagascariensis</u> (VU)	<u>Galidictis fasciata</u> (VU) ; <u>Gymnuromys roberti</u> (VU) ;	<u>Neodrepanis hypoxantha</u> (EN) ; <u>Brachypteracias leptosomus</u> (VU) ; <u>Geobiastes squamigera</u> (VU) ;		
Fianarantsoa	RS Manombo (Mal connu)	<u>Eulemur fulvus albocollaris</u> (CR) ;	<u>Cryptoprocta ferox</u> (VU) ; <u>Nesomys</u>		Mantella bernhardi (CR)	Bedotia sp. (Manombo) (CR) ; Pantanodon sp.

Annexe 3.02 : Espèces menacées selon l’UICN dans les aires protégées malgaches.

Province	Aire Protégée	Espèces Menacées				
		Primates	Autres Mammifères	Oiseaux	Reptiles et Amphibiens	Poissons
		Varecia variegata variegata (EN) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ;	<u>audeberti</u> (VU) ;			(Manombo) (CR) ; Paratilapia sp. (Fony) (VU) ;
Fianarantsoa	RS Kalambatritra (Mal connu)	Eulemur (fulvus) collaris (EN) ; Lemur catta (VU);	Cryptoprocta ferox (VU)	Tyto soumagnei (EN) ; <u>Anas melleri</u> (EN) ; ?Circus macroscelus (VU) ;	Uroplatus malahelo (EN) ;	
Fianarantsoa	PN Midongy du Sud (Assez bien connu)	Eulemur (fulvus) collaris (EN) ; Daubentonia madagascariensis (VU) Hapalemur griseus (ssp à confirmer?) (?) Lepilemur mustelinus (QM)	Cryptoprocta ferox (VU)	Anas melleri (EN) ; Mesitornis unicolor (VU) ; Brachypteracias leptosomus (VU) ; Geobiastes squamigera (VU) ;		
Toliara	RS Ambohijanahary (Assez bien connu)	Propithecus verreauxi deckeni (VU)	Cryptoprocta ferox (VU) ;	Circus macroscelus (VU)		
Toliara	RS Andranomena (Assez bien connu)	?Microcebus berthae (EN) (probablement n'existe pas) ; Mirza coquereli (VU) ; Phaner furcifer (VU) ; Propithecus verreauxi verreauxi (VU) ;	? Cryptoprocta ferox (VU)	?Ardeola idae (VU) ; ? Mesitornis variegata (VU)	Pyxis planicauda (CR) ; Furcifer labordi (QM) ;	
Toliara	PN Kirindy-Mitea (Mal connu)	Lemur catta (VU); Propithecus verreauxi verreauxi (VU) Phaner furcifer (VU)	?Mungotictis decemlineata lineata (DD); Cryptoprocta ferox (VU)	? Anas bernieri (EN);;		
Toliara	PN Zombitse-Vohibasia (Bien connu)	Lemur catta (VU); Propithecus verreauxi verreauxi (VU) ; Phaner furcifer (VU) ; Mirza	Cryptoprocta ferox (VU) ; Scotophilus robustus (DD) ; Microgale	Tachybaptus pelzelni (VU) ; ?Ardeola idae (VU) ; ?Circus macroscelus (VU) ; Phyllastrephus apperti (VU) ;	Phelsuma standingi (VU) ;	

Annexe 3.02 : Espèces menacées selon l’UICN dans les aires protégées malgaches.

Province	Aire Protégée	Espèces Menacées				
		Primates	Autres Mammifères	Oiseaux	Reptiles et Amphibiens	Poissons
		coquereli (VU)	nasoloi (DD) ;			
Toliara	RNI Tsimanampetsotsa (Assez bien connu)	Lemur catta (VU); Propithecus verreauxi verreauxi (VU) ;	Galidictis grandieri (EN)	Calicalicus rufocarpalis (VU) ; <u>Phoenicopterus minor</u> (QM) ;	<u>Geochelone radiata</u> (EN) ; <u>Pyxis arachnoides</u> (EN) ;	Typhleotris madagascariensis (VU) ;
Toliara	RS Beza-Mahafaly (Assez bien connu)	Lemur catta (VU); Microcebus griseorufus (VU) ; Propithecus verreauxi verreauxi (VU) ;	? Cryptoprocta ferox (VU)		<u>Geochelone radiata</u> (EN)	
Toliara	PN Andohahela (Bien connu)	Eulemur (fulvus) collaris (EN) ; Hapalemur griseus meridionalis (EN) ; Daubentonia madagascariensis (VU) ; Lemur catta (VU); Propithecus verreauxi verreauxi (VU) ;	Eupleres goudotii (VU) ; Galidictis fasciata (VU) Gymnuromys roberti (VU) ;	Neodrepanis hypoxantha (EN) ; ?Ardeola idae (VU) ; Mesitornis unicolor (VU) ; Brachypteracias leptosomus (VU) ; Geobiastes squamigera (VU) ; Newtonia fanovanae (VU) ;	Paragehyra gabriellae (EN) ; Uroplatus malahelo (EN) ; Mantella haraldmeieri (EN) ; <u>Geochelone radiata</u> (EN) ; Callumma capuroni (VU) ; Furcifer balteatus (VU) ;	
Toliara	RS Cap Ste Marie (Assez bien connu)				<u>Geochelone radiata</u> (EN) ; <u>Pyxis arachnoides</u> (EN) ;	

Annexe 4.01 : Catégories de L'UICN pour les Listes Rouges

Préparées par la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN
Telles qu'approuvées par la 40e réunion du conseil de l'UICN, Gland, Suisse

I) Introduction

1. Les catégories de menaces des espèces actuellement utilisées dans les listes rouges ont été définies, même si elles ont subi quelques modifications, il y a presque 30 ans. Depuis leur introduction, ces catégories ont été largement acceptées au plan international et sont maintenant employées dans toute une gamme de publications et de listes, émanant de l'UICN de même que de nombreuses organisations gouvernementales et non gouvernementales. Les catégories des listes rouges constituent un système facile à comprendre pour mettre en relief les espèces présentant un fort risque d'extinction afin de diriger l'attention sur les mesures de conservation nécessaires pour les protéger.

2. La nécessité de réviser les catégories a déjà été reconnue il y a quelque temps. En 1984, la SSC a organisé un symposium, intitulé "The Road to Extinction" (Fitter & Fitter, 1987), au cours duquel les problèmes qui se posent ont été étudiés en détail et un certain nombre d'options pour réviser le système ont été envisagées. Aucune proposition n'en a cependant résulté. La phase actuelle de réflexion a débuté en 1989 lorsque le comité directeur de la SSC a demandé qu'une nouvelle approche soit élaborée pour fournir à la communauté de conservation les informations nécessaires à la préparation de plans d'action.

Des propositions de nouvelles définitions des catégories de la liste rouge sont présentées dans ce document. Le but général est de fournir un encadrement spécifique et objectif pour le classement des espèces en fonction de leur risque d'extinction.

Cette révision a plusieurs objectifs spécifiques:

- offrir un système pouvant être utilisé de la même manière par différents groupes d'utilisateurs;
- améliorer l'objectivité en fournissant aux utilisateurs des critères des directives claires quant à la manière d'évaluer les divers facteurs influençant la menace;
- offrir un système facilitant les comparaisons entre taxons très différents;
- et permettre aux utilisateurs des listes d'espèces menacées de mieux comprendre comment chaque espèce a été classée.

3. Les propositions présentées dans ce document sont issues d'un processus continu de rédaction, de consultation et de validation. Il est évident que la production d'un grand nombre de projets a conduit à une certaine confusion, notamment du fait que chacun des projets a été utilisé pour classer certains groupes d'espèces à des fins de conservation. Pour clarifier les choses et permettre de nouvelles modifications ultérieures, le système suivant de numérotation des versions a été appliqué.

Version 1.0: Mace & Lande (1991)

Premier document examinant de nouveaux fondements pour les catégories et présentant des critères numériques, applicables en particulier aux grands vertébrés.

Version 2.0: Mace et al. (1992)

Révision majeure de la version 1.0, comprenant des critères numériques applicables à tous les organismes et introduisant les catégories non menacées.

Version 2.1: UICN (1993)

Suite à un important processus de consultation au sein de la SSC, un certain nombre de modifications ont été introduites au niveau des détails des critères et les principes

fondamentaux ont été mieux expliqués. Une structure plus explicite clarifiait l'importance des catégories non menacées.

Version 2.2: Mace & Stuart (1994)

Après réception d'autres commentaires et de nouveaux exercices de validation, des modifications mineures ont été apportées aux critères. En outre, la catégorie "Sensible" présente dans les versions 2.0 et 2.1 fut englobée dans la catégorie "Vulnérable". La nécessité d'une application prudente du système fut soulignée.

Version définitive

Cette version définitive, comprenant les modifications résultant des commentaires faits par les membres de l'UICN, fut adoptée par le Conseil de l'UICN en décembre 1994.

Toutes les futures listes taxonomiques indiquant les catégories devront être basées sur cette dernière version, et non pas sur les précédentes.

4. La suite de ce document décrit en plusieurs sections les grandes lignes du système proposé. Le préambule présente quelques informations générales relatives au contexte et à la structure de la proposition, ainsi que les procédures à suivre pour appliquer les définitions aux espèces. La section suivante fournit une explication des termes utilisés. On trouvera enfin les définitions elles-mêmes, suivies des critères quantitatifs utilisés pour la classification dans les catégories menacées. Il est fondamental que toutes les sections soient lues et assimilées et que les directives soient suivies pour que le système fonctionne correctement.

Références:

Fitter, R. & M. Fitter, ed. (1987) *The Road to Extinction*. Gland, Suisse: UICN.

UICN. (1993) Draft IUCN Red List Categories. Gland, Suisse: UICN.

Mace, G.M. et al. (1992) "The development of new criteria for listing species on the IUCN Red List." *Species* 19: 16-22.

Mace, G.M. & R. Lande. (1991) "Assessing extinction threats: towards a reevaluation of IUCN threatened species categories." *Conservation Biology*. 5: 148-157.

Mace, G.M. & S.N. Stuart. (1994) "Draft IUCN Red List Categories, Version 2.2". *Species* 21-22: 13-24.

II) Préambule

On trouvera ci-après des informations concernant l'utilisation et l'interprétation des catégories (= "Gravement menacé d'extinction", "Menacé d'extinction", etc.), critères (= A à E) et sous-critères (= 1, 2 etc., a, b etc.):

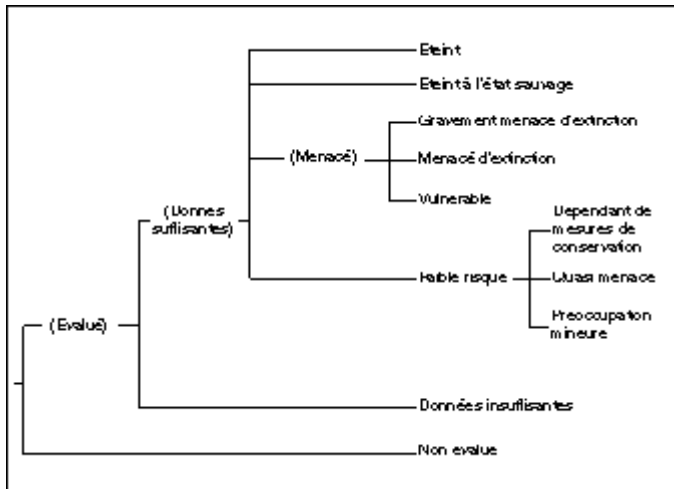
1. Niveau taxinomique et portée du processus de catégorisation

Les critères peuvent être appliqués à toute unité taxinomique du niveau de l'espèce ou inférieur. Le terme "taxon" dans les notes, définitions et critères qui suivent est utilisé par commodité et peut représenter des espèces ou des niveaux taxinomiques inférieurs, y compris des formes ne faisant pas encore l'objet d'une description formelle. La gamme de critères est suffisamment large pour permettre l'inscription correcte de n'importe quel type de taxon, à l'exception des micro-organismes. Les critères peuvent également être appliqués au sein de toute zone géographique ou politique; quoique dans de tels cas, une attention particulière devra être accordée au point 11 ci-dessous. Il faudra faire en sorte que l'unité taxinomique et la zone considérée soient explicites dans la présentation des résultats de l'application des critères. Le processus de catégorisation ne devrait être appliqué qu'aux populations sauvages dans leur aire de répartition naturelle et aux populations résultant d'introductions bénignes (définies dans le projet de directives de l'UICN en matière de

réintroductions comme une tentative d'installer une espèce, à des fins de conservation, en dehors de son aire de répartition connue mais dans un habitat et un domaine éco-géographique appropriés).

2. Nature des catégories

Tous les taxons classés comme "Gravement menacés d'extinction" répondent également aux critères des catégories "Menacé d'extinction" et "Vulnérable"; de même, tous ceux qui sont classés comme "Menacés d'extinction" répondent aux critères de la catégorie "Vulnérable". Ces trois catégories sont qualifiées de "menacées". Les catégories d'espèces menacées constituent une partie du schéma d'ensemble. N'importe quel taxon devra pouvoir figurer dans une des catégories (voir figure 1).



3. Rôle des différents critères

Un choix de critères quantitatifs permet l'inscription dans les catégories "Gravement menacé d'extinction", "Menacé d'extinction" et "Vulnérable"; la satisfaction d'un seul de ces critères permet la classification d'un taxon au niveau de menace correspondant. Chaque espèce devrait être évaluée selon tous les critères. Les différents critères (A-E) sont issus d'un vaste examen visant à détecter les facteurs de risque pour l'ensemble des organismes présents sur terre et leurs diverses caractéristiques biologiques. Même si certains critères s'avèrent inadaptés pour tel ou tel taxon (certains taxons ne remplissent jamais tel ou tel critère, aussi proches de l'extinction soient-ils), il devrait être possible, grâce aux critères, d'évaluer le niveau de menace pour n'importe quel taxon (autre que les micro-organismes). Pour justifier la catégorisation d'une espèce, il suffit que l'un des critères soit satisfait et il importe peu que tous les critères soient adaptés ou remplis (ce qui n'est pour ainsi dire jamais le cas). Étant donné que les critères appropriés pour une espèce particulière ne sont pas connus à l'avance, chaque espèce devrait être évaluée selon tous les critères et, chaque critère rempli devrait être consigné.

4. Elaboration de critères quantitatifs

Les valeurs quantitatives présentées dans les divers critères associés aux catégories menacées ont été déterminées au terme d'un vaste processus de consultation aux niveaux généralement considérés comme appropriés, même s'il n'y a pas de justification formelle de ces valeurs. Les seuils des différents critères au sein des catégories ont été définis indépendamment mais sur la base d'une norme commune et on a cherché à garantir une certaine cohérence. Toutefois, on ne peut s'attendre à ce qu'un taxon donné remplisse tous les critères (A-E) dans une catégorie et la satisfaction d'un seul critère est suffisante pour définir un taxon.

5. Conséquence de la classification

La classification dans les catégories "Non évalué" et "Insuffisamment documenté" indique que l'évaluation du risque d'extinction n'a pas été faite pour différentes raisons. Jusqu'à ce qu'une telle évaluation soit effectuée, les espèces inscrites dans ces catégories ne devraient pas être traitées comme si elles n'étaient pas menacées et il conviendra (en particulier pour les formes "Insuffisamment documentées") de leur accorder le même degré de protection qu'aux taxons menacés, au moins jusqu'à ce que leur statut puisse être évalué.

L'extinction est considérée ici comme un processus dans lequel intervient la notion de hasard. L'inscription dans une catégorie de risque d'extinction supérieur implique donc une possibilité d'extinction plus importante et, dans le cadre temporel spécifié, il faut s'attendre à ce que disparaissent plus de taxons classés dans une catégorie de risque supérieur (en l'absence de mesures de conservation adéquates) que dans une catégorie de risque inférieur. Toutefois, la persistance de certains taxons dans une catégorie à haut risque ne signifie pas nécessairement que leur classification initiale ait été erronée.

6. Qualité des données et importance de l'inférence et de la projection

Les critères sont fondamentalement quantitatifs. Toutefois, l'absence de données de qualité ne devrait pas décourager les tentatives d'application des critères et il faut insister sur le fait que les méthodes basées sur des estimations, inférences et projections sont acceptables. Ces deux dernières techniques peuvent s'appuyer sur l'extrapolation dans le futur de menaces actuelles ou potentielles (comprenant leur rythme de changement), ou sur des facteurs liés à l'abondance et à la distribution de la population (y compris la dépendance vis-à-vis d'autres taxons), tant que l'on peut raisonnablement soutenir les arguments avancés. On peut ainsi en déduire ou imaginer des modèles applicables au passé récent, au présent ou à l'avenir proche en se basant sur l'un quelconque d'une série de facteurs apparentés qu'il convient de préciser.

Les taxons pouvant être menacés par des événements futurs de faible probabilité mais lourds de conséquences (catastrophes) devraient être identifiés grâce aux critères (par exemple, distribution limitée, sites peu nombreux). Certaines menaces doivent être identifiées très précocement, et conduire à la mise en oeuvre de mesures appropriées, parce que leurs effets sont irréversibles ou presque (agents pathogènes, organismes envahissants, hybridation).

7. Incertitude

Les critères devront être appliqués sur la base des informations disponibles quant aux effectifs du taxon, à son évolution et à sa distribution, en tenant compte de la possibilité d'erreurs statistiques entre autres. Ceci étant, les données sont rarement disponibles pour un ensemble ou une population de taxon, il est parfois judicieux d'utiliser l'information disponible pour effectuer des inférences intelligentes à propos du statut général du dit taxon. Face à des estimations très variables, il conviendra d'adopter une approche prudente et d'utiliser la valeur (pour autant qu'elle soit crédible) qui conduise à classer le taxon dans la catégorie à haut risque.

Lorsqu'on ne dispose pas d'assez de données pour classer un taxon (pas même pour l'inscrire dans la catégorie "Faible risque"), on choisira la catégorie "Insuffisamment documenté". Il est toutefois important de bien comprendre que cette catégorie indique que les données disponibles ne permettent pas de déterminer le degré de menace auquel est confronté un taxon, et non pas nécessairement que le taxon est mal connu. Lorsqu'il est évident qu'un taxon est menacé, du fait, par exemple, de la destruction de son unique habitat connu, il faudra s'efforcer de le classer comme menacé, même si l'on manque d'informations directes sur son statut biologique. La catégorie "Insuffisamment documenté" n'est pas une catégorie menacée, bien qu'elle témoigne de la nécessité d'obtenir plus d'informations sur le taxon concerné afin de l'affecter à une catégorie correcte.

8. Mesures de conservation et processus de catégorisation

Les critères pour les catégories menacées doivent être appliqués indépendamment de l'importance des mesures de conservation déjà en place. Si ce n'est que grâce à ces mesures que le taxon ne remplit pas les critères des catégories menacées, on utilisera la catégorie "Dépendant de mesures de conservation". Il est important à ce stade de souligner qu'un taxon requiert un programme de conservation même s'il ne figure pas dans les catégories menacées.

9. Documentation

Toute liste de taxons indiquant les catégories résultant de l'application de ces critères devra faire mention des critères et sous-critères remplis. Aucune liste ne pourra être validée si elle n'indique pas au moins un critère. Lorsque plusieurs critères ou sous-critères sont remplis, ils doivent tous être précisés. L'absence de mention d'un critère n'implique cependant pas nécessairement qu'il n'a pas été rempli et une réévaluation montrant que le critère documenté

n'est plus rempli ne devra donc pas automatiquement conduire à un transfert vers une catégorie de risque inférieur. En revanche, le taxon devra faire l'objet d'une réévaluation et être confronté à l'ensemble des critères. Les facteurs qui font qu'un critère est rempli ou non devront au moins être consignés par l'évaluateur, même s'ils ne peuvent figurer sur la liste publiée, surtout lorsqu'ils font appel à des inférences et projections.

10. Menaces et priorités

La catégorie de menace n'est pas nécessairement suffisante pour définir les priorités en matière de mesures de conservation. Elle constitue simplement une évaluation de la probabilité d'extinction dans les circonstances actuelles alors qu'un système de détermination des priorités doit inclure de nombreux autres facteurs relatifs aux mesures de conservation, tels que les coûts, la logistique, les chances de succès et peut-être même la particularité taxinomique du sujet.

11. Utilisation au niveau régional

C'est au niveau mondial plus qu'à celui d'unités définies par des frontières régionales ou nationales que les critères seront appliqués avec le plus de pertinence. Les catégories de menace au niveau régional ou national, qui ont pour but d'inclure des taxons qui sont menacés au niveau régional et national (mais pas nécessairement dans leur distribution globale) seront d'autant plus utiles si l'on dispose de deux informations essentielles: la catégorie du taxon au niveau mondial et la proportion de la population ou de l'aire de répartition mondiale que l'on trouve dans la région ou dans le pays donné. Il faut cependant admettre que l'application des critères au niveau régional ou national peut se traduire, pour un taxon donné, par des différences entre les catégories de menace mondiale et régionale ou nationale. Des taxons classés dans la catégorie "Vulnérable" sur la base d'une réduction mondiale des effectifs ou de l'aire de répartition pourraient, par exemple, être classés dans la catégorie "Faible risque" dans une région particulière où leurs populations sont stables. A l'opposé, des taxons de la catégorie "Faible risque" au niveau mondial peuvent être "Gravement menacés d'extinction" dans une région particulière où leurs effectifs sont faibles et en diminution, peut-être uniquement parce que cette région se situe à la limite de l'aire de répartition mondiale. L'UICN continue à développer les lignes directrices concernant l'utilisation des catégories.

12. Réévaluation

L'évaluation des taxons en fonction des critères devrait se faire à des intervalles appropriés. Ceci est spécialement important pour les taxons de la catégorie "Quasi menacé" ou "Dépendant de mesures de conservation", et pour des espèces menacées dont l'état est connu ou suspecté de détérioration.

13. Transfert entre catégories

Les règles suivantes régissent les mouvements de taxons entre catégories: A) un taxon peut passer dans une catégorie de menace inférieure si aucun des critères de la catégorie de menace d'origine n'a été rempli depuis 5 ans au moins; B) s'il est établi que la première classification était erronée, un taxon peut être immédiatement transféré dans la catégorie appropriée ou même dans une catégorie non menacée (voir cependant le point 9); C) les transferts des catégories à faible risque vers des catégories à haut risque devraient être effectués sans délai.

14. Problèmes d'échelle

Une classification basée sur la taille de l'aire de répartition géographique ou sur les modes d'occupation de l'habitat est compliquée par des problèmes d'échelle spatiale. Plus l'échelle à laquelle on représente la distribution ou les habitats est faible, plus les zones occupées par les taxons en question apparaîtront petites. Une représentation cartographique à petite échelle montre davantage de zones desquelles un taxon donné est absent. Il est impossible de donner des règles strictes mais générales pour la représentation cartographique des taxons et habitats; l'échelle la plus appropriée dépendra des taxons concernés et de l'origine et du caractère détaillé des données de distribution. Les seuils pour certains critères ("Gravement menacé d'extinction" par exemple) obligent cependant à une représentation cartographique à petite échelle.

III. Définitions

1. Population

La population est définie comme le nombre total d'individus du taxon. Pour des raisons pratiques, liées principalement aux différences entre formes de vie, les effectifs sont exprimés en nombre d'individus matures seulement. Dans le cas de taxons dont le cycle dépend entièrement ou en partie d'autres taxons, il conviendra d'utiliser des valeurs biologiquement appropriées pour le taxon hôte.

2. Sous-populations

Les sous-populations sont définies comme des groupes de la population individualisés au plan géographique ou autre, entre lesquels les échanges sont limités (en règle générale un individu migrant ou un gamète par an au plus)

3. Individus matures

Le nombre d'individus matures est défini comme le nombre, connu, estimé ou induit, d'individus capables de se reproduire. Lors de l'estimation de ce nombre, il faut tenir compte des points suivants: - Lorsqu'une population est caractérisée par des fluctuations, il conviendra d'utiliser le nombre minimum. - Cette mesure est destinée à dénombrer les individus capables de se reproduire et devrait donc exclure tout individu dont, à l'état sauvage, la fonction de reproduction est inhibée pour des raisons environnementales, comportementales ou autres. - Dans le cas de populations présentant des sex-ratios modifiés au niveau des adultes ou des reproducteurs, il conviendra d'utiliser des estimations du nombre d'individus matures plus faibles afin de tenir compte de cette situation (par exemple la taille estimée de la population effective). - Les unités reproductrices au sein d'un clone devraient être comptées comme des individus, sauf lorsqu'elles sont incapables de survivre isolées (coraux par exemple). - Dans le cas de taxons qui perdent l'ensemble ou une partie de leur individus matures à un certain moment du cycle biologique, il conviendra d'effectuer les estimations au moment approprié, lorsque les individus matures sont disponibles pour la reproduction.

4. Génération

Une génération peut être mesurée comme l'âge moyen des parents dans la population. Ceci est plus important que l'âge de la première reproduction, sauf pour ceux qui ne se reproduisent qu'une fois.

5. Déclin continu

Il s'agit d'un déclin récent, en cours ou projeté pour l'avenir, dont les causes sont inconnues ou mal maîtrisées et qui donc peut se poursuivre à moins que des mesures correctives ne soient prises. Les fluctuations naturelles ne seront normalement pas considérées comme un déclin continu mais il ne faudra pas non plus assimiler un déclin constaté à des fluctuations normales, à moins de disposer de preuves suffisantes dans ce sens.

6. Réduction

Une réduction (critère A) est défini comme un déclin des effectifs d'individus matures d'au moins le pourcentage indiqué au cours de la période de temps précisée (années), sans que ce déclin doive nécessairement être continu. Elle ne devra pas être considérée comme faisant partie d'une fluctuation naturelle, à moins de disposer de preuves suffisantes dans ce sens. Les tendances à la baisse faisant partie des fluctuations naturelles ne seront normalement pas comptabilisées comme une réduction.

7. Fluctuations extrêmes

Des fluctuations extrêmes caractérisent un certain nombre de taxons dont les effectifs ou les zones de distribution varient grandement, rapidement et fréquemment, avec un coefficient multiplicateur de dix et même plus.

8. Dangereusement fragmentée

Il s'agit du cas où un risque d'extinction accru résulte du fait que la plupart des individus vivent en petites sous-populations relativement isolées. Celles-ci peuvent s'éteindre, avec une faible probabilité de recolonisation.

9. Zone d'occurrence

La zone d'occurrence est définie comme la superficie délimitée par la ligne imaginaire continue la plus courte possible pouvant renfermer tous les sites connus, induits ou projetés d'occurrence actuelle d'un taxon, à l'exclusion des cas de nomadisme. Cette mesure peut exclure des discontinuités ou disjonctions de la distribution globale d'un taxon (par exemple de larges zones où l'habitat est à l'évidence inadéquat) (voir "Zone d'occupation"). La zone d'occurrence peut souvent être mesurée par un polygone convexe minimum (le plus petit polygone dans lequel aucun angle interne n'excède 180 degrés et contenant tous les sites d'occurrence).

10. Zone d'occupation

Il s'agit de la superficie mesurée au sein de la "zone d'occurrence" (voir la définition) occupée par un taxon, à l'exclusion des cas de nomadisme. La mesure reflète le fait qu'un taxon ne se rencontrera généralement pas dans l'intégralité de sa zone d'occurrence, qui peut, par exemple, renfermer des habitats inadaptés. La zone d'occupation est la plus petite superficie cruciale pour la survie des différents stades d'une population existante d'un taxon (par exemple sites de nidification coloniaux, sites d'alimentation pour taxons migrateurs). La taille de la zone d'occupation dépendra de l'échelle à laquelle elle est mesurée, qu'il faudra donc choisir en fonction des caractéristiques biologiques pertinentes du taxon. Les critères comprennent des valeurs en km² et il faudra donc, pour éviter des erreurs de classification, mesurer la zone d'occupation sur des grilles (ou l'équivalent) suffisamment petites (voir Figure 2).

11. Localité

La localité définit une zone géographiquement et écologiquement distincte dans laquelle un seul événement (pollution) pourrait affecter tous les individus du présent taxon. Généralement mais pas toujours, une localité contient tout ou partie d'une sous-population du taxon, et représente une petite partie de la distribution totale du taxon.

12. Analyse quantitative

Une analyse quantitative est définie ici comme la technique d'analyse de viabilité d'une population, ou toute autre forme quantitative d'analyse permettant d'estimer la probabilité d'extinction d'un taxon ou d'une population sur la base des caractéristiques biologiques connues et d'options de gestion ou autres qu'on aura précisées. Les équations structurelles et les données utilisées devront être explicites dans la présentation des résultats des analyses quantitatives.

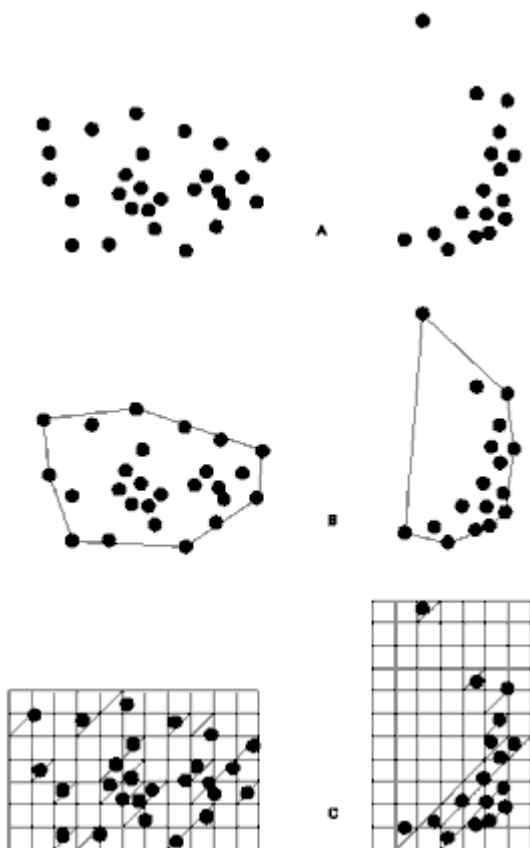


Figure 2:

Deux exemples montrant la différence entre zone d'occurrence et zone d'occupation: (A) représente la distribution spatiale de sites d'occurrence connus, induits ou projetés. (B) montre une limite possible de la zone d'occurrence, qui est représentée par la superficie mesurée comprise à l'intérieur de ces limites. (C) montre une mesure de la zone d'occupation qui peut être calculée en effectuant la somme des cases occupées d'une grille.

IV) Catégories 1

Eteint (EX)

Un taxon est dit "Eteint" lorsqu'on ne peut raisonnablement douter que le dernier représentant est mort.

Eteint à l'état sauvage (EW)

Un taxon est dit "Eteint à l'état sauvage" lorsqu'il ne survit qu'en culture, en captivité ou dans le cadre d'une population (ou de populations) naturalisée(s), nettement en dehors de son ancienne aire de répartition. Un taxon est présumé "Eteint à l'état sauvage" lorsque des enquêtes détaillées menées dans ses habitats connus et/ou probables, à des périodes appropriées (rythmes circadien, saisonnier, annuel), et dans l'ensemble de son aire de répartition historique n'ont pas permis de noter la présence d'un seul individu. Les enquêtes devraient porter sur une durée adaptée au cycle et aux formes biologiques du taxon.

Gravement menacé d'extinction (CR)

Un taxon est dit "Gravement menacé d'extinction" lorsqu'il est confronté à un risque d'extinction à l'état sauvage extrêmement élevé et à court terme, tel que défini par l'un quelconque des critères (A à E).

Menacé d'extinction (EN)

Un taxon est dit "Menacé d'extinction" lorsque, sans être "Gravement menacé d'extinction", il est néanmoins confronté à un risque d'extinction à l'état sauvage très élevé et à court terme, tel que défini par l'un quelconque des critères (A à E).

Vulnérable (VU)

Un taxon est dit "Vulnérable" lorsque, sans être "Gravement menacé d'extinction" ni "Menacé d'extinction", il est néanmoins confronté à un risque d'extinction à l'état sauvage élevé et à moyen terme, tel que défini par l'un quelconque des critères (A à D).

Faible risque (LR)

Un taxon est dit "Faible risque" lorsque son évaluation a montré qu'il ne remplissait aucun des critères des catégories "Gravement menacé d'extinction", "Menacé d'extinction", ou "Vulnérable", en étant suffisamment documenté. Les taxons inclus dans la catégorie "Faible risque" peuvent être séparés en trois sous-catégories:

1. **Dépendant de mesures de conservation (cd)**. Les taxons qui font l'objet d'un programme de conservation continu, spécifique au taxon ou à son habitat, dont la cessation entraînerait le passage du taxon dans l'une des catégories menacées ci-dessus dans un délai de 5 ans.
2. **Quasi menacé (nt)**. Les taxons ne répondant pas aux critères de la catégorie "Dépendant de mesures de conservation", mais qui se rapprochent de ceux de la catégorie "Vulnérable".
3. **Préoccupation mineure (lc)**. Les taxons ne répondant pas aux critères de la catégorie "Dépendant de mesures de conservation" ni à celle de "Quasi menacé".

"Insuffisamment documenté" (DD)

Un taxon est dit "Insuffisamment documenté" lorsqu'on ne dispose pas d'assez d'informations pour évaluer directement ou indirectement son risque d'extinction en fonction de sa distribution et/ou du statut de sa population. Un taxon figurant dans cette catégorie peut avoir été bien étudié, et sa biologie être bien connue, sans que l'on dispose toutefois de données d'abondance et/ou de distribution appropriées. DD n'est donc ni une catégorie menacée ni équivalente à "Faible risque". L'inscription d'un taxon dans cette catégorie indique que davantage d'informations sont nécessaires et il faut donc admettre la possibilité que de futures recherches montreront qu'une catégorie menacée était appropriée. Il est important d'utiliser autant que se peut toutes les données disponibles. Dans de nombreux cas, le choix entre catégories menacées et DD devra faire l'objet d'un examen très attentif. Si l'on soupçonne que l'aire de répartition d'un taxon est relativement circonscrite, s'il s'est écoulé un laps de temps considérable depuis la dernière observation du taxon, un statut menacé pourrait être justifié.

Non évalué (NE)

Un taxon est dit "Non évalué" lorsqu'il n'a pas encore été confronté aux critères.

*1 Note: Comme dans les catégories de menaces de l'UICN déjà définies, l'abréviation de chaque catégorie (entre parenthèses) a été conservée en anglais dans les traductions.
[EX=Extinct; EW=Extinct in the Wild; CR=Critically Endangered;
EN=Endangered; VU=Vulnerable; LR=Lower Risk; DD=Data Deficient; NE=Not Evaluated;
cd=Conservation Dependent; nt=Near Threatened; lc=Least Concern.]*

V. Critères pour les catégories "Gravement menacé d'extinction", "Menacé d'extinction" et "Vulnérable"

Gravement menacé d'extinction (CR)

Un taxon est dit Gravement menacé d'extinction lorsqu'il est confronté à un risque d'extinction à l'état sauvage extrêmement élevé et à court terme, tel que défini par l'un quelconque des critères suivants (A à E):

A) Réduction de population prenant l'une ou l'autre des formes suivantes:

1) Réduction grave, constatée, estimée, induite ou supposée, d'au moins 80% au cours des 10 dernières années ou 3 dernières générations, selon la plus longue des deux périodes, en se basant sur l'un quelconque des éléments suivants (à préciser):

- a) observation directe
- b) un indice d'abondance approprié pour le taxon
- c) réduction de la zone d'occupation, de la zone d'occurrence et/ou de la qualité de l'habitat
- d) niveaux d'exploitation actuels ou potentiels
- e) effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites.

2) Une réduction d'au moins 80%, projetée ou suspectée d'être atteinte dans les 10 prochaines années ou 3 générations, selon la période la plus longue, basée sur l'un quelconque des (b), (c), (d) ou (e) mentionnés ci-dessus.

B) Zone d'occurrence estimée à moins de 100km² ou zone d'occupation estimée à moins de 10km², et estimations indiquant au moins deux des possibilités suivantes:

1) Dangereusement fragmentée ou n'existant que dans un seul site.

2) Déclin continu, constaté, induit ou projeté de l'un quelconque des éléments suivants:

- a) zone d'occurrence
- b) zone d'occupation
- c) zone d'occupation, zone d'occurrence et/ou qualité de l'habitat
- d) nombre de sites ou de sous-populations
- e) nombre d'individus matures.

3) Fluctuations extrêmes de l'un quelconque des éléments suivants:

- a) zone d'occurrence
- b) zone d'occupation
- c) nombre de sites ou de sous-populations
- d) nombre d'individus matures

C) Population estimée à moins de 250 individus matures et l'un ou l'autre des phénomènes suivants:

1) Déclin continu estimé à 25% au moins au cours des 3 dernières années ou de la dernière génération (prendre le délai le plus long) ou

2) Déclin continu, constaté, projeté ou induit du nombre d'individus matures et structure de la population prenant l'une ou l'autre des formes suivantes:

- a) dangereusement fragmentée (c.à.d. aucune sous-population estimée à plus de 50 individus matures)
- b) tous les individus sont réunis en une seule sous-population.

D) Population estimée à moins de 50 individus matures.

E) Analyse quantitative montrant que la probabilité d'extinction à l'état sauvage est d'au moins 50% en l'espace de 10 ans ou de 3 générations (prendre le délai le plus long).

Menacé d'extinction (EN)

Un taxon est dit "Menacé d'extinction" lorsque, sans être "Gravement menacé d'extinction", il est néanmoins confronté à un risque d'extinction à l'état sauvage très élevé et à court terme, tel que défini par l'un quelconque des critères suivants (A à E).

A) Réduction de population prenant l'une ou l'autre des formes suivantes:

1) Diminution importante, constatée, estimée, induite ou supposée, d'au moins 50% au cours des 10 dernières années ou 3 dernières générations, selon la plus longue des deux périodes, en se basant sur l'un quelconque des éléments suivants (à préciser):

- a) observation directe
- b) un indice d'abondance approprié pour le taxon
- c) réduction de la zone d'occupation, de la zone d'occurrence et/ou de la qualité de l'habitat
- d) niveaux d'exploitation actuels ou potentiels
- e) effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites.

2) Une réduction d'au moins 50%, projetée ou suspectée d'être atteinte dans les 10 prochaines années ou 3 génération, selon la plus longue des deux périodes, en se basant sur l'un quelconque des éléments b), c) ou d) ci-dessus (à préciser).

B) Zone d'occurrence estimée à moins de 5.000km² ou zone d'occupation estimée à moins de 500km², et estimations indiquant au moins deux des possibilités suivantes:

1) Dangereusement fragmentée ou n'existant que dans cinq sites au plus.

2) Déclin continu, induit, constaté ou projeté de l'un quelconque des éléments suivants:

- a) zone d'occurrence
- b) zone d'occupation
- c) zone d'occupation, zone d'occurrence et/ou qualité de l'habitat
- d) nombre de sites ou de sous-populations
- e) nombre d'individus matures.

3) Fluctuations extrêmes de l'un quelconque des éléments suivants:

- a) zone d'occurrence
- b) zone d'occupation
- c) nombre de sites ou de sous-populations
- d) nombre d'individus matures

C) Population estimée à moins de 2500 individus matures et l'un ou l'autre des phénomènes suivants:

1) Déclin continu estimé à 20% au moins au cours des 5 dernières années ou des deux dernières générations (prendre le délai le plus long) ou

2) Déclin continu, constaté, projeté ou induit du nombre d'individus matures et structure de la population prenant l'une ou l'autre des formes suivantes:

- a) dangereusement fragmentée (c.à.d. aucune sous-population estimée à plus de 250 individus matures)
- b) tous les individus sont réunis en une seule sous-population.

D) Population estimée à moins de 250 individus matures.

E) Analyse quantitative montrant que la probabilité d'extinction à l'état sauvage est d'au moins 20% en l'espace de 20 ans ou de 5 générations (prendre le délai le plus long).

Vulnérable (VU)

Un taxon est dit "Vulnérable" lorsque, sans être "Gravement menacé d'extinction" ni "Menacé d'extinction", il est néanmoins confronté à un risque d'extinction à l'état sauvage élevé et à moyen terme, tel que défini par l'un quelconque des critères suivants (A à E):

A) Réduction de population prenant l'une ou l'autre des formes suivantes:

1) Réduction grave, constatée, estimée, induite ou supposée, d'au moins 20% au cours des 10 dernières années ou 3 générations, selon la période la plus longue, en se basant sur l'un quelconque des éléments suivants (à préciser):

- a) observation directe
- b) un indice d'abondance approprié pour le taxon
- c) réduction de la zone d'occupation, de la zone d'occurrence et/ou de la qualité de l'habitat
- d) niveaux d'exploitation actuels ou potentiels
- e) effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites.

2) Une réduction d'au moins 20%, projetée ou suspectée d'être atteinte dans les 10 prochaines années ou 3 générations, selon la plus longue des deux périodes, en se basant sur un quelconque des éléments b), c) ou d) ci-dessus (à préciser).

B) Zone d'occurrence estimée à moins de 20.000km² ou zone d'occupation estimée à moins de 2.000km², et estimations indiquant au moins deux des possibilités suivantes:

1) Dangereusement fragmentée ou connue pour exister en dix sites au plus. 2) Déclin continu, induit, constaté ou projeté de l'un quelconque des éléments suivants:

- a) zone d'occurrence
- b) zone d'occupation
- c) zone d'occupation, zone d'occurrence et/ou qualité de l'habitat
- d) nombre de sites ou de sous-populations
- e) nombre d'individus matures.

3) Fluctuations extrêmes de l'un quelconque des éléments suivants:

- a) zone d'occurrence
- b) zone d'occupation
- c) nombre de sites ou de sous-populations
- d) nombre d'individus matures

C) Population estimée à moins de 10.000 individus matures et l'un ou l'autre des phénomènes suivants:

1) Déclin continu estimé à 10% au moins au cours des 10 dernières années ou des 3 dernières générations (prendre le délai le plus long) ou

2) Déclin continu, constaté, projeté ou induit du nombre d'individus matures et structure de la population prenant l'une ou l'autre des formes suivantes:

- a) dangereusement fragmentée (c.à.d. aucune population estimée à plus de 1.000 individus matures)
- b) tous les individus sont réunis en une seule sous-population.

D) Population très petite ou limitée, prenant l'une ou l'autre des formes suivantes:

1) Population estimée à moins de 1.000 individus matures.

2) Population caractérisée par une restriction aiguë de sa zone d'occupation (en règle générale moins de 100km²) ou du nombre de sites (en règle générale moins de 5).

Un tel taxon serait donc sensible aux effets d'activités humaines (ou à des événements stochastiques dont l'impact est accru par des activités humaines); il pourrait réagir très rapidement et dans un avenir imprévisible et, par conséquent, devenir "Gravement menacé d'extinction" ou même "Eteint" en un laps de temps très court.

E) Analyse quantitative montrant que la probabilité d'extinction à l'état sauvage est d'au moins 10% en l'espace de 100 ans.
